



Capital Markets Day de Technip Energies – Création d'un leader dans l'ingénierie et les technologies au service de la transition énergétique

Janvier 28, 2021

ANNONCE - Ce communiqué est une annonce relative à l'intention de la Société (telle que définie ci-dessous) de procéder à l'introduction et à la

importantes de projets

Marge d'EBIT ³	5,6 % - 5,8 %	5,5 % - 6,0 % (hors coûts non récurrents de 30M€)	Objectif d'augmentation de plus de 100 pb à moyen terme
Taux d'imposition effectif	30 – 35 %	30 – 35 %	Aucun écart important par rapport à 2021e

¹ Les informations financières sont présentées selon le cadre IFRS ajusté, qui comptabilise la quote-part proportionnelle des capitaux propres de Technip Energies et retraite la quote-part liée aux participations minoritaires.

² Les prévisions de chiffre d'affaires pour 2020 reflètent les fluctuations des taux de change au second semestre 2020 par rapport à l'écoulement du

³ EBIT récurrent ajusté : bénéfice ajusté avant charges financières nettes et impôts sur les bénéfices pour tenir compte des éléments considérés

16h30 – 17h45 (HEC)	Performance d'exécution	Marco Villa, Directeur des opérations, Technip Energies
		Magali Castano, Senior Vice-Président, Ressources humaines et Culture, Technip Energies
	Solidité financière	Bruno Vibert, Directeur financier, Technip Energies
17h45 – 18h30 (HEC)	Conclusion	Arnaud Pieton, Directeur général, Technip Energies
	QUESTIONS/RÉPONSES	

Précisions supplémentaires sur le *Capital Markets Day* virtuel de Technip Énergies

Le *Capital Markets Day* aura lieu aujourd'hui, jeudi 28 janvier 2021, à 14h00 (HEC). Une téléconférence en direct et la présentation qui l'accompagne seront disponibles dans la section Relations Investisseurs du site Web de TechnipFMC, à l'adresse www.technipfmc.com. Un enregistrement de la téléconférence sera disponible sur le même site Web pendant un an. Des informations supplémentaires contenant une sélection d'informations financières relatives à Technip Energies pour les exercices clos les 31 décembre 2017, 2018 et 2019 et pour le semestre clos le 30 juin 2020 sont également disponibles dans la section Relations Investisseurs du site Internet de TechnipFMC à l'adresse www.technipfmc.com.

Prospectus

En amont de la scission, Technip Energies déposera une version définitive de la déclaration d'enregistrement sur le formulaire F-1 (le « prospectus au format F-1 ») et publiera un prospectus avec passeport européen agréé par l'Autorité des marchés financiers néerlandaise (*Stichting Autoriteit Financiële Markten*) qui sera également visé par l'Autorité des marchés financiers française. Le prospectus au format F-1 et le prospectus européen

séparation et la scission peuvent avoir un impact négatif sur ses activités.

- La valeur cumulée à l'issue de la scission des Actions Technip Energies et des Actions TechnipFMC peut ne pas être égale ou supérieure à la valeur totale avant la scission des Actions TechnipFMC.

Informations importantes à l'attention des investisseurs et des détenteurs de titres

Déclarations à caractère prospectif

des pays exigeant un examen réglementaire préalable et une autorisation de distribuer un communiqué de presse de cette nature.

Les conseillers conjoints sur les marchés de capitaux agissent exclusivement pour TechnipFMC, et personne d'autre, dans le cadre de la scission envisagée de la participation majoritaire du segment d'activité Technip Energies de TechnipFMC et ne considéreront aucune autre personne comme leurs clients respectifs. Ils ne seront responsables envers personne d'autre que TechnipFMC pour offrir les protections offertes à leurs clients respectifs dans le cadre de toute distribution des actions Technip Energies ou autrement, ni pour fournir des conseils en rapport avec la distribution des actions Technip Energies, le contenu du présent communiqué de presse ou toute transaction, arrangement ou autre question mentionnée dans le présent document.

Conseillers

Rothschild & Co. agit en qualité de conseiller financier et Latham & Watkins, LLP en qualité de conseiller juridique, avec Darrois Villey Maillot Brochier et De Brauw Blackstone Westbroek N.V en qualité de conseillers juridiques supplémentaires pour la Société.

BNP Paribas, J.P. Morgan, Morgan Stanley et Société Générale agissent en qualité de joint equity capital markets advisors dans le cadre du projet de distribution des actions Technip Energies aux actionnaires de TechnipFMC jusqu'à la finalisation de la séparation.

Credit Agricole Corporate and Investment Bank intervient également en qualité de conseiller concernant la distribution des actions Technip Energies aux actionnaires de TechnipFMC.